

* Belmont (Charnay et).

Rosurette (Affoux et), commune d'Affoux ?

Bourg-d'Amplepuis (Amplepuis et), commune d'Amplepuis.

Burnezay (Cenves et), commune de Cenves.

Monsupt (St-Georges et), commune de St-Georges.

Miribel (Périgneux et), commune de Périgneux.

Le Palais (et Civen), commune de Civen.

* Leigneux (Trelins et).

Grenieux (Nervieux et), commune de Nervieux.

Beaulieu (Riorges et), commune de Riorges.

* La Pacaudière (Crozet et).

5° *Communes mentionnées dans la nomenclature de 1790,
et supprimées plus tard.*

Trèves (canton de Givors), réunie à Longes (canton de Condrieu), dont elle n'a probablement jamais été séparée administrativement.

Andrézieux (canton de St-Rambert), réunie à St Cyprien (canton de Sury-le-Comtal), dont elle n'a probablement pas été séparée administrativement.

Ste-Agathe, réunie à la Bouteresse (canton de Boën), dont elle ne fut probablement jamais séparée administrativement.

Sury-le-Bois (canton de Feurs), réunie à Valeilles, sa paroisse mère.